

ASSOCIATION LES HARDYS BEHELEC



PROJET ASSOCIATIF 2020/2025

«L'HUMAIN AU CENTRE»

Siège social : Lieu-dit Les Hardys Behelec 56140 SAINT-MARCEL

LE CONTEXTE

DEFINITION DU PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif constitue, avec les statuts, les fondements de toute association.

Il est l'expression collective des personnes qui décident de s'associer, la base de leur adhésion et la source de leur motivation.

Il est l'acte fondateur qui donne du sens à l'action associative, oriente le fonctionnement de l'organisation et des établissements qu'elle gère.

Il constitue une référence de gouvernance, de direction, d'animation et de travail pour les membres de l'association, les bénéficiaires, les partenaires et les salariés qu'elle emploie.

METHODOLOGIE DE REDACTION

Pour rédiger notre projet associatif nous avons décidé de réaliser un travail collaboratif et participatif. Pour se faire, des rencontres ont été planifiées avec les administrateurs :

- **Une première réunion le 13 février 2020 (travail sur l'inclusion, les évolutions, les atouts de l'association, les points de vigilance, les actions à envisager)**
- **Une deuxième réunion de travail le 10 décembre 2020 (travail sur la mission, les valeurs, les principes...)**

Dans la rédaction de ce projet, nous avons été soutenus et conseillés par le cabinet Alcanéa/Réseau AITIK qui a animé les différentes réunions au cours desquelles les administrateurs ont pu échanger et partager leurs idées quant aux grandes lignes du futur projet associatif.

HISTORIQUE ET PRESENTATION

L'Association «Hardys Behelec» est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901. Elle a été créée à l'initiative de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et du Centre de Postcure et de Réadaptation de Billiers (CPRB) en 1983.

L'association s'inscrit dans les missions d'intérêt général et d'utilité publique. Elle contribue à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap psychique bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé. Elle favorise la liberté individuelle (respect de son choix de lieu de vie, de son projet, de son rythme de vie). Par ailleurs, depuis le 19 septembre 2016, l'association est agréée en qualité d'entreprise solidaire et d'utilité sociale.

«Il importe à l'Association de prendre en considération la personne dans sa diversité, en tendant à répondre à ses aspirations, par la recherche de solutions individualisées, lui redonnant la possibilité de se réaliser»

C'est sur ces valeurs que se sont fondés les acteurs pour la rédaction du projet d'établissement.

Le Conseil d'Administration est composé à la fois de personnes morales (MSA, Municipalité de Saint Marcel, CLAMA de Malestroit, CRAMA de Bretagne-Pays de Loire, CRP de Billiers) de personnes physiques (Municipalité de Saint Marcel), de personnes qualifiées et de représentant du personnel et de représentants des membres fondateurs. Il s'est complété récemment de 3 administrateurs supplémentaires suite à la fusion absorption de l'association Marie Balavenne (24/07/2018).

Le siège social de l'association se situe dans la commune de Saint Marcel. La superficie totale du domaine est de 60 hectares.

A sa création, l'association proposait un CAT (Centre d'aide par le travail) de 30 places et un foyer d'hébergement. Aujourd'hui, l'association propose un pôle médico-social (ESAT, UATP, SAVS, foyers de vie), et une entreprise d'adaptée, Les Ateliers de l'Oust.

Les missions du pôle médico-social sont les suivantes:

- Favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à une vie sociale et professionnelle,
- S'intégrer plus facilement dans le milieu professionnel malgré le handicap,
- Se réapproprier le sens du travail en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle,
- Faciliter l'intégration en milieu ordinaire.

Pour cela, le pôle médico-social propose :

Un **ESAT** (autorisation de 60 places) avec ses ateliers restauration, maraichage et vente en magasin, espaces verts, ferme, métallerie/bois. En parallèle sont proposées des activités de soutien en lien avec le professionnel.

Une **UATP** (Unité d'accueil à temps partiel autorisée pour 11 places), ouvert en 2009 a pour vocation d'assurer un accompagnement à des personnes qui ne peuvent plus travailler à temps complet, de proposer des activités complémentaires, d'aider au maintien et au développement des acquis scolaires, intellectuels, des aptitudes relationnelles, artistiques et sportives.

Un **SAVS** (service d'accompagnement à la vie sociale autorisé pour 66 places), autorisé depuis janvier 2010, propose un service d'accompagnement à la vie quotidienne ainsi qu'un accompagnement social, en lien avec les différents intervenants gravitant autour de la situation du travailleur.

Deux **foyers de vie** d'une capacité totale de 20 places de permanents et de 8 places d'accueil de jour sur les communes respectives de Questembert et de Saint Vincent sur Oust.

L'**entreprise adaptée** d'une capacité autorisée et financée de 33.49 ETP accueille des personnes titulaires d'une RQTH, et présentant des déficiences plus légères et ce, pour tout handicap (physique, mental, psychique). Quatre activités sont proposées: le conditionnement, le nettoyage, les espaces verts, la création.

Depuis 2015, l'association adhère au **GCSMS**. En dehors d'un objectif de mutualisation de moyens, cela permet de développer et d'améliorer l'activité via la définition de stratégies communes afin de proposer, collectivement, une réponse cohérente à des besoins qui ne cessent d'évoluer.

NOTRE MISSION

«Accompagner les personnes en situation de handicap et favoriser leur épanouissement en encourageant, leur inclusion sociale et/ou professionnelle, dans le respect de leurs différences et la valorisation de leurs compétences et de leur potentiel»

LES VALEURS DE NOTRE ASSOCIATION

Nos différentes valeurs, partagées par tous et mutualisées, constituent à elles-seules des repères et guident les choix de notre Association. Nous défendons et prônes ces valeurs pour faire des établissements de notre Associations, des lieux permettant l'épanouissement, la bienveillance et donc la bientraitance envers les personnes en situation de handicap que nous accueillons.

L'HUMAIN AU CENTRE

«L'humain au centre» est le slogan qui représente notre association. A lui seul, il regroupe différentes dimensions qui sont au cœur de nos pratiques quotidiennes:

- Etre à l'écoute
- Privilégier la relation à l'autre et favoriser la **création de liens**
- Mener une action dans un **objectif commun et partagé** autour de la personne accompagnée

LA BIENTRAITANCE

La notion de bientraitance interroge l'ensemble de nos pratiques et fait l'objet d'un questionnement permanent de la part de tous les membres de l'association. Dans un objectif d'amélioration continue de nos pratiques, nous nous inscrivons dans une démarche positive promouvant le bien-être des personnes accueillies.

La bientraitance donne du sens à nos actions, au travail mené au sein des établissements et cela toujours dans une volonté de bienveillance envers la personne dans sa vie privée et/ou professionnelle.

Elle renvoie au respect de la personne dans toutes ses dimensions, de sa dignité et de sa singularité et place nos professionnels dans une manière d'être encourageant l'expression des usagers.

LES VALEURS DE NOTRE ASSOCIATION

LA SOLIDARITE

Empreinte de notre association depuis des décennies, la solidarité signifie pour nous:

- ⇒ Etre au service de l'autre
- ⇒ Encourager la réciprocité
- ⇒ Etre disponible
- ⇒ Favoriser la réalisation du projet personnel ou individuel grâce au collectif

Elle permet de privilégier une relation sociale équitable et équilibrée en collaborant avec tous les acteurs du territoire qui concourent à la bonne mise en œuvre du parcours des personnes accompagnées au sein de nos établissements.

L'ENRACINEMENT AGRICOLE

Implantée en zones rurales et rayonnant autour d'activités, pour la plupart, agricoles, nous retrouvons au sein de notre association les valeurs propres à ce secteur d'activité :

- ⇒ La valeur travail (le sens au travail et la professionnalisation des personnes)
- ⇒ L'entraide
- ⇒ La solidarité
- ⇒ Le collectif
- ⇒ L'esprit d'initiative et l'envie d'entreprendre
- ⇒ Le fonctionnement en mode projet
- ⇒ La capacité à s'adapter, accepter et opérer des changements en lien avec son environnement

Les projets et leur aboutissements renvoient à la métaphore «et récolter». Dans notre milieu associatif, nous pouvons suivre les projets, concrètement, de la mise en place aux résultats, en les mesurant et en mesurant les effets au sein de l'association.

Les valeurs agricoles et la culture paysanne à échelle humaine sont au cœur de nos productions et régissent notre travail d'équipe.

LES VALEURS DE NOTRE ASSOCIATION

LE RESPECT ET LA TOLERANCE

Le «ensemble» renvoie à la notion de respect et de tolérance puisqu'il invite à l'écoute des autres, à l'ouverture à diversité. La mixité et donc la différence fondent des relations plus riches, plus humaines suscitant plus d'entraide. Pour permettre ce «ensemble», il convient de fixer et de respecter des règles de vie en communauté.

LE «VIVRE ENSEMBLE»

Le « vivre ensemble » renvoie à la notion de respect et de tolérance puisqu'il invite à l'écoute des autres, à l'ouverture à diversité. La mixité et donc la différence fondent des relations plus riches, plus humaines suscitant plus d'entraide. Pour permettre ce « vivre ensemble », il convient de fixer et de respecter des règles de vie en communauté.

Donner de la visibilité aux différences c'est apprendre à en faire une richesse et une source d'inspiration.

« Il importe à l'association de prendre en considération la personne dans sa diversité, en tendant à répondre à ses aspirations, par la recherche de solutions individualisées, lui redonnant la possibilité de se réaliser ».

LES PRINCIPES

«Les valeurs en philosophie donnent lieu à des principes qui renvoient à des règles de conduite»

De ces valeurs découlent plusieurs principes qui s'assimilent à des lignes directrices pour le bon fonctionnement de l'association.

Parmi les principes phares qui orientent notre fonctionnement, la **promotion de l'autonomie** guide notre volonté de développement du **pouvoir d'agir** et la **participation** des personnes accueillies au sein de l'association et en dehors, en milieu ordinaire.

La possibilité est laissée aux personnes de faire preuve d'**initiatives** et de participer à la vie de l'association. La parole est donnée à chacun, accueillie et entendue. Nous sommes convaincus que notre collectif et le **partage**, les **échanges** qui en découlent fondent le cœur de notre association en y mêlant créativité, esprit d'initiatives...

L'esprit d'équipe et la notion du collectif sont alors des points importants qui guident nos actions, nos décisions, nos grandes orientations.

NOS ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'association Les Hardys Behelec s'est fixée 4 orientations majeures au service des personnes en situation de handicap, relevant :

- D'un ancrage fort dans son environnement
- De l'innovation
- De la fluidité des parcours
- De l'épanouissement personnel et professionnel des personnes accueillies

L'association Les hardys Behelec, une association ancrée dans son environnement, au service des personnes en situation de handicap

« *Le handicap ne peut pas être un handicap* » ¹ (Stephen Hawking)

Pour renforcer et accompagner l'inclusion, nous souhaitons développer et favoriser encore plus l'ouverture sur son environnement.

La finalité est de proposer une démarche inclusive aux personnes accompagnées. Cette inclusion se doit d'être :

- ***à la carte, selon les projets de chacun.*** Elle peut être « totale » ou « partielle ». Elle peut être sur tous les champs souhaités et/ou sur l'un d'entre eux uniquement : professionnel, social, santé, formation, logement, loisirs, citoyenneté, ...
- ***accompagnée par les professionnels et les pairs et en intégrant le principe d'autonomie de la personne.*** Celle-ci est actrice autant que possible de son inclusion. L'accompagnement, en ce sens, a lieu auprès de la personne accompagnée ET auprès du milieu ordinaire qui l'accueillera, en levant les obstacles éventuels.
- ***volontaire.*** Une démarche inclusive pour fonctionner et lui laisser toutes ses chances de réussite doit être fondée sur la volonté de la personne de s'orienter, autant qu'elle le désire, vers le milieu ordinaire.

L'ouverture sur notre environnement se concrétisera par une inscription et une participation volontariste dans les réseaux et des partenariats renforcés avec l'ensemble des acteurs en mesure de contribuer à l'inclusion ; à savoir les acteurs du monde économique, les collectivités, le monde associatif - sur tous les champs de la vie quotidienne (sports, loisirs, culture, hébergement, santé, ...), dans le respect du projet de vie des personnes accompagnées.

C'est donc par l'ancrage sur notre territoire et l'ouverture sur notre environnement que nous parviendrons à faciliter la participation pleine et entière à la société des personnes accompagnées.

¹ Stephen Hawking - Artiste, Astronome, Astrophysicien, Cosmologiste, écrivain, écrivain scientifique, Physicien, Scientifique (1942 - 2018)

L'association Les hardys Behelec, l'innovation au cœur de notre offre de services

*« Celui qui n'a jamais commis d'erreur, n'a jamais tenté d'innover. »²
(Albert Einstein)*

Les personnes accueillies au sein de l'association évoluent, tant dans leurs profils (âge, ...) que dans leurs demandes, leurs besoins, leurs attentes. Nous nous devons donc d'être en capacité d'anticiper ces évolutions et d'innover par une offre de service, des dispositifs, toujours plus adaptée.

La concrétisation de ces dispositifs innovants relève d'un fonctionnement dynamique, en mode projet. C'est par notre faculté de remise en question de nos dispositifs existants, par leurs évolutions et par notre capacité à créer de nouveaux dispositifs que nous montrerons notre détermination à proposer des réponses innovantes au service des personnes accueillies et de leurs projets ; qu'il s'agisse d'innovation sociale, professionnelle, ...

C'est aussi pour nous la reconnaissance de notre capacité à transformer les réponses, de notre utilité - qui en découlera – par nos organismes de tutelle, nos financeurs et partenaires institutionnels.

Oser l'innovation, faire la preuve pas l'exemple, risquer, tenter, expérimenter ; tel doit être notre leitmotiv.

² Albert Einstein, physicien théoricien

L'association Les hardys Behelec, des dispositifs au service de la fluidité des parcours

« Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches »³

L'association veut proposer ses services comme une orientation, une réponse possible à un moment du parcours des personnes accompagnées. Il s'agit ainsi, de migrer d'une logique de placement à une logique de parcours ; et donc de renforcer notre fonctionnement en dispositifs, au service de la fluidité des parcours.

En, ce sens, nos dispositifs - SAVS, accompagnement social, accompagnement professionnel - présentent d'ores et déjà des complémentarités entre eux. Il s'agit de renforcer ce fonctionnement, de le valoriser, de le faire savoir !

Il nous faut donc être reconnus comme un lieu d'expertise en matière d'accompagnement de la maladie psychique, sur le territoire de santé mentale. Poursuivre le questionnement de nos pratiques, développer et renforcer des partenariats pérennes et formalisés, décroïsonner les relations avec le secteur sanitaire, avec les différents secteurs sociaux et médico-sociaux sont autant d'actions à mener afin de faire reconnaître notre expertise.

³ Denis Piveteau Conseiller d'Etat

L'association Les Hardys Behelec, un lieu unique favorisant l'épanouissement et l'équilibre personnels des personnes en situation de handicap

« La tendance la plus profonde de toute activité humaine est la marche vers l'équilibre. »⁴

Parce que l'épanouissement et le bien être des personnes accompagnées est notre mission, il nous faut proposer un environnement qui favorise la construction et la réalisation d'un projet personnel et socio-professionnel qui vise l'épanouissement et l'équilibre personnels.

En ce sens, l'intérêt des personnes accompagnées sera toujours placé avant celui de l'association, de ses établissements et services. Les personnes en situation de handicap sont donc au cœur de notre accompagnement.

Plus particulièrement, pour les travailleurs et salariés de l'Association, il s'agit de leur permettre de sécuriser leur parcours professionnels, par la reconnaissance de leurs acquis et de leurs expériences (RAE – Différents et compétents)

Pour les résidents des foyers, cette orientation doit permettre de proposer un ensemble d'actions, de services, d'animations, de soins, ... en accord avec leur projet de vie, leurs souhaits, leurs envies, ... et de les accompagner.

Plus largement, il en va de la qualité de vie et de la qualité de vie au travail de chacun, en permettant l'expression du pouvoir d'agir et en favorisant la participation de tous !

⁴ Jean Piaget, biologiste, psychologue, logicien et épistémologue suisse (1896-1980)

NOS ACTIONS

"« Il importe à l'Association de prendre en considération la personne dans sa diversité, en tendant à répondre à ses aspirations, par la recherche de solutions individualisées, lui redonnant la possibilité de se réaliser".

Et, pour cela :

- Se fixer des **objectifs** réalisables
- Etre **force de proposition** vis-à-vis des financeurs
- Développer la **communication** :
 - Faire de la fusion une force et valoriser l'association afin de lever les doutes, apporter des réponses aux questions et développer l'ouverture au monde,
 - Développer la communication avec les parents des personnes accompagnées (notamment dans les foyers de vie) pour leur expliquer la décision de la fusion qui s'appuie essentiellement sur le fait d'apporter la force d'un groupe,
 - Dépasser le terme juridique d'absorption afin que chacun trouve sa place.
- Renforcer, développer les liens avec le tissu associatif local, avec la population
- Décloisonner la structure sur les champs économiques, sociaux, institutionnels
- Développer l'inclusion inversée: ouvrir l'association pour permettre aux associations de venir vers l'association et pas uniquement l'inverse. Un travail peut aussi être fait auprès des entreprises extérieures pour qu'elles intègrent la nécessité du contexte favorable nécessaire pour les travailleurs.
- Développer le territoire (au-delà de la commune, aller vers les EPCI)